

Ensemble, opposons-nous à la "Métropole du Grand Paris"



Le projet "Métropole de Paris", en discussion au Sénat, **risque de détruire les libertés de nos villes.** Sans aucune concertation ni avec les parlementaires en commission, encore moins avec les élus locaux, la majorité socialiste à l'Assemblée nationale a voté en première lecture, le 23 juillet au milieu de l'été, un projet de loi qui bouleverse complètement l'organisation de la région parisienne et supprime les libertés et les compétences essentielles des villes de la petite couronne.

Ce projet **supprime au 1^{er} janvier 2016 toutes les intercommunalités** des 3 départements de la Petite Couronne, donc notre Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre. Il en transfère les compétences et les moyens à un nouvel établissement public, la "**Métropole du Grand Paris**".

Il transfère également à la Métropole une part essentielle des compétences des communes, celles qui concernent **l'urbanisme, l'habitat et le logement, les opérations d'aménagement, les zones d'activité économique, l'emploi et la prévention de la délinquance** !

Les communes de l'agglomération parisienne n'auraient donc **pas plus de pouvoirs que les arrondissements parisiens**, et une « autorité », le « Conseil métropolitain » même pas élu au suffrage universel, éloigné des préoccupations des habitants, déciderait de l'avenir et du cadre de vie de plus de 6 millions d'habitants.

Cette nouvelle autorité lèverait l'impôt, ce qui conduirait inévitablement à une **hausse des taux d'imposition** pour les habitants et les entreprises des Hauts-de-Bievre, dont les taux sont parmi les plus bas d'Ile-de-France.

Chaque commune serait représentée par un seul délégué sur plus de 200 au sein du Conseil métropolitain et un délégué supplémentaire par tranche de 30 000 h supplémentaires, le Conseil de Paris nommant un quart des conseillers métropolitains. Autant dire **qu'aucune commune ne sera plus écoutée** et que nous revenons à l'administration technocratique des

années 60 qui a créé tant de mal vivre dans la banlieue parisienne.

Les habitants de nos villes de banlieue ont retrouvé leur liberté et la possibilité de choisir leur avenir grâce aux **lois de décentralisation Defferre de 1982**. Chaque ville, avec sa sensibilité et son histoire, a choisi son aménagement, tout en respectant la loi générale. Aujourd'hui, nos villes sont plus harmonieuses, plus agréables à vivre, les habitants sont en ligne directe avec leurs élus, peuvent et savent se faire entendre.

Demain, avec cette **recentralisation inacceptable**, les habitants régresseraient à l'état de "sujets" d'une administration centrale qui prétend mieux connaître leurs aspirations qu'eux-mêmes. C'est la fin des libertés locales, piliers de la démocratie.

Nous avons une autre conception de la Métropole, partagée par les trois quarts des élus concernés comme le démontre le vu du 20 septembre dernier, fondée sur **le principe de subsidiarité**, où la Métropole prendrait en charge les problèmes du niveau de l'agglomération (desserte aéroportuaire, réseaux de transports publics, attractivité économique, grands projets d'aménagement, et laisserait le soin aux communes et aux communautés d'agglomération de traiter les problématiques locales, l'aménagement de leurs quartiers, l'organisation de leur habitat et la gestion de leurs services publics locaux.

Ensemble, opposons-nous !

Tags:

[Métropole parisienne](#) [1]

[grand paris](#) [2]

[Libertés locales](#) [3]

[municipales](#) [4]

categories:

[La Métropole Parisienne](#) [5]

[Assemblée nationale](#) [6]

[Notre circonscription](#) [7]

[Tweet](#) [8]

Wednesday, 2 October 2013

Source URL (retrieved on 08/14/2020 - 10:47): <http://patrickdevedjian.fr/ensemble-opposons-nous-%C3%A0-la-m%C3%A9tropole-du-grand-paris/472>

Links:

[1] <http://patrickdevedjian.fr/tags/m%C3%A9tropole-parisienne>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/tags/grand-paris>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/libert%C3%A9s-locales>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/municipales>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/blog/la-m%C3%A9tropole-parisienne>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/assembl%C3%A9e-nationale>

[7] <http://patrickdevedjian.fr/blog/notre-circonscription>

[8] <http://twitter.com/share>